



# **TOUTES EN GRÈVE LE 8 MARS 2024, JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES.**

**SUD Santé Sociaux appelle les secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux à se mettre en grève !**

**Nous avons toutes les raisons pour cela :**

## **NOUS SOMMES 2 MILLIONS DE SALARIÉES DANS LA SANTÉ, LE SOCIAL ET LE MÉDICO-SOCIAL.**

Nous sommes aides-soignantes, animatrices, auxiliaires de vie sociale, assistantes maternelles, éducatrices spécialisées, assistantes sociales, infirmières, agentes de service hospitalier, administratives, ouvrières, sages-femmes, aides à domicile, agentes d'entretien, ... Nous représentons 80% des métiers de nos établissements.

## **DEPUIS DES ANNÉES, LES GOUVERNEMENTS, LES TUTELLES ET LES DIRECTIONS CASSENT NOS SECTEURS PAR LEUR POLITIQUE D'ÉCONOMIE ET DE RENTABILITÉ.**

2024 n'échappe pas à cette règle. Les restructurations, les fermetures de services ou d'établissements, les suppressions de lits, de places et de postes se poursuivent, aggravant toujours plus nos conditions de vie, nos conditions de travail et les conditions d'accueil des usager-ères. Les heures supplémentaires s'accumulent, les congés sautent, les absences s'enchaînent sans être remplacées, les sous-effectifs sont constants. C'est de pire en pire.

## **NOS MÉTIERS DU SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL SONT SOUS PAYÉS.**

Les dernières revalorisations ne compensent pas l'inflation ni le retard accumulé depuis des années. Ils sont catégorisés par la notion de « care » et font partie du « prendre soin », du souci pour l'autre et des activités liées à la prise en charge du soin et de l'entretien de la vie. Faisant appel aux soi-disant compétences « naturelles » des femmes : soigner, nourrir, nettoyer, accompagner, ils sont donc peu valorisés en termes de salaire (moins 20% de manière générale par rapport à celui des hommes).

## **LES TEMPS PARTIELS ET LES CARRIÈRES SUSPENDUES SONT NOMBREUX,**

soit imposés par l'employeur, soit liés à l'insuffisance du partage des tâches domestiques. Les promotions professionnelles sont largement insuffisantes. Les pensions de retraite qui en découlent ne permettent pas de vivre décemment.

## **NOS EMPLOIS SONT DE PLUS EN PLUS PRÉCAIRES AVEC UNE AUGMENTATION DES CDD DANS LE PRIVÉ ET DE MOINS EN MOINS DE TITULARISATION DANS LE PUBLIC.**

Les horaires sont atypiques, les mouvements répétitifs et source de maladie professionnelle. La pénibilité y est aussi de moins en moins reconnue tout comme les risques psycho-sociaux que nos métiers entraînent (fatigue compassionnelle, burn-out, etc.).



**PLUS LARGEMENT DANS LA SOCIÉTÉ**, les idées d'extrême droite qui prônent la haine de l'autre, le racisme, la misogynie, la LGBTQIAphobie, se banalisent et se propagent. La loi immigration votée en décembre dernier en est un exemple. Tous les services publics sont cassés : hôpital, école, EHPAD, logement. Les femmes compensent cette carence auprès des enfants comme des plus âgé·es, des malades, au détriment de leur carrière, de leur autonomie financière, de leur santé. Elles assument la grande majorité des tâches domestiques et d'éducation des enfants. Et Macron, tout en appelant à un "réarmement démographique" aux relents pétainistes et natalistes, bloque la directive européenne voulant instaurer la définition du viol fondée sur l'absence de consentement.

## **ALORS LE 8 MARS, TOUSTES EN GRÈVE ET REVENDIQUONS ENSEMBLE :**

- ✗ La revalorisation des salaires des métiers du care et à « prédominance féminine »  
**+400€/MOIS MAINTENANT !**
- ✗ **LA RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS, DES RESPONSABITÉS ET DE LA PÉNIBILITÉ** de ces métiers (horaires, amplitude, rythmes de travail), l'arrêt des « formations » en 10 jours !
- ✗ L'égalité salariale : **À TRAVAIL ÉGAL/SALAIRE ÉGAL,**
- ✗ La réduction du temps de travail. **32H/SEMAINE EN JOUR, 30H/SEMAINE EN NUIT !**
- ✗ L'égal accès à la promotion professionnelle et à tous les métiers,
- ✗ **LE RESPECT DES LOIS ET DES DISPOSITIFS RELATIFS À L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET SALARIALE** et des sanctions contre des employeurs qui ne respectent pas leurs obligations.
- ✗ **LA SUPPRESSION DES INÉGALITÉS PERSISTANTES** qui s'aggravent entre les femmes et les hommes.
- ✗ **DE VÉRITABLES MESURES CONTRE LES AMBIANCES SEXISTES ET LE HARCÈLEMENT SEXUEL AU TRAVAIL,**
- ✗ Un droit à un **CONGÉ PARENTAL STRICTEMENT PARTAGÉ** entre parents et rémunéré,
- ✗ **LE MAINTIEN D'UN SYSTÈME DE RETRAITE PAR RÉPARTITION**, seul garant d'une solidarité collective juste. Le maintien de compensations au moment de la retraite suite à des inégalités de carrières,
- ✗ **L'ARRÊT DES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ** qui entraînent la fermeture des hôpitaux et maternité de proximité mettant en danger la vie des femmes que ce soit pour avorter, accoucher ou se soigner
- ✗ **DES MOYENS POUR POUVOIR ACCUEILLIR DIGNEMENT** les femmes qui portent plainte, les écouter et mettre en œuvre des moyens de protection, l'application de l'ordonnance de protection, l'augmentation des moyens pour les associations qui accueillent les femmes victimes de violences,
- ✗ **UN SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE À LA HAUTEUR DES BESOINS.**
- ✗ **UNE ÉDUCATION NON SEXISTE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE.**

